



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

biocarburants

Question écrite n° 75804

## Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les récentes propositions de directives européennes visant au développement des biocarburants en France. En effet, ces dernières donnent aux biocarburants un statut fiscal spécifique et pérenne, en lieu et place d'un système de dérogations en vigueur dans plusieurs Etats membres et fixent des objectifs de consommation en biocarburants graduels et réalistes applicables à chaque Etat membre. Ainsi, la confédération générale des planteurs de betteraves souhaite que la transposition de la directive en droit français conserve aux objectifs de consommation en biocarburants leur caractère obligatoire. Aussi, il lui demande de lui faire part de sa position à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Voisin](#)

**Circonscription :** Ain (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75804

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mai 2002, page 2267